

EXTRAIT N° 58/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le vingt-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juillet 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LAJAT	à	M. BERNES
Mme PREVOST	à	Mme LLOUBERES
Mme ARNAL	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. ZAMBONI	à	M. JOUSSEAUME

SECRETAIRE : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Compte Administratif 2019

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.31, L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu la délibération N°27/2019 du Conseil Municipal en date du 02 avril 2019 approuvant le Budget Primitif de la Commune ;
- Vu la délibération N° 53/2019 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2019 approuvant la décision modificative N°1 ;
- Vu la délibération N° 70/2019 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2019 approuvant la décision modificative N°2 ;
- Vu la délibération N° 75/2019 du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2019 approuvant la décision modificative N°3 ;
- Vu l'avis de la commission des finances du 23 juillet 2020 ;

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 de la Commune qui fait apparaître les résultats d'exercice suivants :

FONCTIONNEMENT		Réalisé	
Recettes		8 000 502.03 €	
Dépenses		7 596 453.82 €	
Résultat de l'exercice 2019		404 048.21 €	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		1 000 000 €	
RESULTAT DE CLÔTURE		1 404 048.21 €	
INVESTISSEMENT		Réalisé	Restes à réaliser
Recettes		1 444 206.24 €	816 834.50 €
Dépenses		1 937 296.01 €	186 819.77 €
Résultat de l'exercice 2019		- 493 089.77 €	
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		838 793.68 €	
RESULTAT DE CLOTURE		345 703.91 €	
RESULTAT GLOBAL CUMULE		1 749 752.12 €	

Sous la présidence du membre le plus âgé présent de l'Assemblée, Madame CAIRE, et

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 0

Abstention : 7 (Mmes ARNAL, BELABBAS, DEJUNIAT-BERNARDINI et MM.ZAMBONI, AUGOT, JOUSSEAUME, BERNARDINI)

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

- d'adopter le Compte Administratif 2019 de la Commune arrêté aux résultats ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 juillet 2020

Le Maire,

Michel BEUTLÉ

